

Périodique Trimestriel
(Juillet, Août, Septembre 2014)
Bureau de dépôt Jambes

Belgique-België
P.P-PB 5310 Eghezée
N°6/68335

Section « Georges Attout » Namur & Environs

FEDERATION ROYALE DES MILITAIRES à L'ETRANGER
F.R.M.E.

N° D'agrément
P 405022



Editeur responsable : M. Jean Deville, rue de l'Emprunt 82 – 5100 Jambes

SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Président	3
Notre nouveau secrétaire	4
Notre nouveau commissaire	5
Au revoir José	6
Cotisation, Prime, Indemnité	7
Activité 3ème trimestre	8
Nos Sponsors	10
Baptême d'un nouveau drapeau	12
SHOP	15
Où était notre drapeau ?	16
Anniversaires	18
Notre Blason de Section	20

Composition du Comité

Président :

Monsieur Jean DEVILLE
Rue de l'Emprunt 82
5100 Jambes
Tél-Fax : 081/30 04 61
GSM : 0497/41 21 25
E-mail : jeandeville@skynet.be

Vice-Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Rue de Stud 61A
5300 Andenne
Tél : 085/23 40 59
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : Fernand.Dumeunier@mil.be
fernic@outlook.com

Secrétaire :

Monsieur Yves DE BLENDE
Rue des Œilletts 29
5020 Vedrin
GSM : 0495/18 61 24
E-mail : tvcn172134@tvcablenet.be

Trésorier :

Monsieur José FISCHER
Rue de la Fontinelle 3
6880 Bertrix
Tél : 061/31 26 53
GSM : 0496/20 19 39

Porte-drapeau :

Monsieur Claude DURIEUX
Rue de Dave 8
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : durieux.c@skynet.be

Commissaire :

Monsieur Jean MICHEL
Rue du 2ème Chasseur 1/1
5001 Belgrade
GSM : 0496/83 77 16
E-mail : micheljean@web.de

Commissaire :

Monsieur Raymond TRUFIN
Rue de la Tauminerie 12
5660 Brûly
Tél : 060/37 75 96
GSM : 0472/13 34 32
E-mail : bernadettevermeulen@numericable.be

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent tous les 2^{èmes} jeudi du mois au local de l'Interfédérale Jamboise.
Avenue Jean Materne à Jambes (entrée par le parc Astrid) et ce à **14 Hr 30**.
Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **il n'y aura pas de réunion**.
Il n'y a pas de réunion en Juillet ni en Août.

Le Mot du Président

Chers Membres,

C'est une fois encore avec un immense plaisir que je vous envoie ces quelques lignes.

Je veux à nouveau exprimer avec force ma gratitude de pouvoir vous compter parmi les membres de notre section.

Notre section G. ATTOUT fait l'admiration de très nombreux membres de sections d'autres régions de notre Pays, mais aussi, et vous pouvez en être fiers, l'admiration du Comité National et celle de votre humble Président de section, que je suis depuis bientôt dix ans.

Votre dynamisme ... que je partage,
votre envie de continuer à faire grandir notre section ... que je partage également,
votre présence de plus en plus forte et régulière à nos réunions mensuelles,
votre présence aux nombreuses cérémonies patriotiques, présence remarquée et suscitant tant d'intérêts de la part de celles et ceux qui vous abordent,
vos actions, souvent prises dans l'ombre, en vue de mieux nous faire connaître, de vive voix ou par la voie des réseaux sociaux,
montrent combien votre engagement en vue de faire partie de notre grande famille des défenseurs des objectifs de la F.R.M.E. est précieux, reconnu et estimé.

Je veux vous remercier de tant de générosité, de tant de temps consacré à ce choix.

Je vous invite à continuer sur ce chemin où vous avez semé et où nous commençons TOUS ensemble, à récolter le fruit de notre engagement et de notre démarche

J'invite surtout celles et ceux qui, à ce jour, ont omis de continuer « à semer », de redonner un nouveau souffle à leur démarche en nous faisant l'Amitié de payer leur cotisation 2014 avant fin août de cette année ou de nous faire part de leur souhait de ne plus être des nôtres, également et au plus tard avant fin août de cette année.

A celles et ceux qui feront le choix de « revenir » à la section, j'adresse déjà mes remerciements. Vous continuerez à recevoir notre revue périodique, vous continuerez à être informés de nos activités et vous y serez invités.

A celles et ceux qui feront définitivement le choix de quitter l'Association, j'exprimerai mes humbles regrets, tout en respectant cette décision, souvent légitime.

A toutes et tous, membres ou pas, je voudrais vous dire combien je serais heureux de pouvoir néanmoins encore compter sur votre générosité pour **nous soutenir et nous faire connaître** auprès de vos proches, connaissances et amis ou, plus simplement, auprès de vos rencontres.

Votre réponse est précieuse. Votre action l'est davantage encore.

Jean DEVILLE

Qui est votre nouveau secrétaire, Yves De Blende...

Récemment élu secrétaire au sein de la Section Georges Attout, Yves De Blende est un jeune retraité de l'Armée belge (La Défense comme on l'appelle de nos jours). Il y a eu trois ans le premier avril 2014.

Rentré en août 1970, à l'âge de 15 ans et quelques mois, à l'Ecole Royale des Cadets à Laken, il y fait ses trois années d'humanités secondaires supérieures avant de présenter l'examen d'entrée à l'Ecole Royale Militaire (où il ne sera pas classé en ordre utile) et, dans la foulée, l'examen d'entrée à l'EPSL (Ecole de préparation à la Sous-Lieutenance), école qu'il rejoint en Nov 74 pour y suivre deux années de cours scientifiques.



En aout 1976, il rejoint, pour trois mois, le Premier Régiment des Lanciers à Düren en République Fédérale d'Allemagne (« FBA »). C'est au cours de cette période qu'il participe à sa première grande manœuvre internationale comme chef d'équipe antiaérienne sur Halftrack.

Il rejoint ensuite l'Ecole de Cavalerie Blindée (Groupe Léopard) à Léopoldsborg pour y suivre sa formation de chef de peloton sur char Léopard. Un an de formation pour se retrouver ensuite à nouveau à Düren comme chef de peloton et commandant en second d'escadron, jusqu'au retour du Régiment à Marche en Famenne en aout 1981.

Après quelques mois comme S4 du Régiment, il fait mutation comme instructeur de tactique pour les élèves officiers et sous-officiers de l'Arme Blindée (au Groupe Léopard) où il y reste pendant six ans. Il y devient Capitaine en décembre 1985.

Retour alors vers le 1L à Marche comme commandant d'escadron pendant deux ans avant de partir suivre les cours d'officiers supérieurs (« candidat major ») en août 1988.

Brevet en poche, il rejoint à nouveau l'Allemagne et se voit confier divers postes à responsabilités au sein de l'Etat-Major du 1 (BE) Corps belge à Weiden. Au terme des quatre premières années au sein de cet Etat-Major, il y exerce pour deux ans la fonction de chef du bureau « entraînement ».

Retour des FBA oblige, le jeune Major rejoint l'Etat-Major de la 7 Brigade Mécanisée à Marche en Famenne, au sein du bureau « Opérations et Entraînement » et y exerce très vite la fonction d'Officier de liaison, fonction qu'il exercera « en vraie grandeur » de décembre 95 à avril 96 à BELBAT 11 en Croatie, mission sous l'égide de l'ONU.

C'est ensuite comme Commandant en Second du 1 Lanciers (de 1997 à 2000) qu'il participe à la mission BELUKOS 2 au KOSOVO.

En aout 2000, il fait mutation vers l'Etat Major à EVERE (Bruxelles) où , fort de ses multiples fonctions, il y retrouve le bureau « Entraînement » de la Force Terrestre puis de la Défense (ACOS Ops et Trg).

En avril 2011, à l'âge de 56 ans, il part à la retraite.

Depuis le 22 mars 2014, il exerce les fonctions de secrétaire de la section.

Notre nouveau commissaire Jean MICHEL

11/10/55 : Naissance à Spy, fait son école gardienne à Nivelles, ses primaires dans le petit village de Sart-Messire-Guillaume et poursuit ses études à l'Athénée Royal d'Ottignies.

21/09/7373 : Entre au centre de recrutement au petit château à Bruxelles, à la suite du service militaire obligatoire à l'époque, passera un petit séjour provisoire suite à une analyse d'urine qui contiendrait du sucre. Il s'avérera après un nouvel examen qu'il n'en est rien.



Du 03/02/75 au 01/12/75 : Incorporé comme milicien à Propsteierwald à la 260 Cie Mun. Ne décrochera pas son permis chauffeur à cause d'un très mauvais œil droit, sera incorporé dans le peloton de garde du dépôt munitions.

Du 02/12/75 au 23/01/77 : placé en congé illimité et travaille aux papeteries de Mont-St-Guibert, qui fermeront après une longue agonie. Travaillera aux filatures de Céroux Mousty mais uniquement au régime de nuit, dans des conditions difficiles et incertaines. Envisage de retourner à la défense.

24/01/77 au 29/01/77 S'engage pour deux ans au Ci Nr 1.

30/01/77 : Passe à la place de Westhoven, effectue un stage au groupe de transmissions à la caserne de Peutie et est repris administrativement par la section EM du 3 Bn Gn.

20/05/77 : Réussit son stage et entre officiellement dans sa fonction au Centre de Transmissions de Westhoven.

28/11/78 : Introduit une proposition de rengagement pour une période de 05 ans après avoir réussi les fameux TMAP. (je ne comprendrai jamais comment j'ai réussi les tests de natation, un véritable exploit) !

01/08/79 : Est nommé au grade de Caporal

24/09/79 : Rengagement accepté, je suis officiellement considéré comme militaire de carrière.

17/07/80 : Se marie et obtient un logement militaire le 06/08/80

19/10/80 : Naissance d'une fille, auquel j'aurai la joie d'assister à sa naissance à 0230hrs du matin. Ces images resteront probablement les plus belles de ma vie.

26/09/89 : Est nommé au grade de Caporal-Chef.

01/09/95 : Passe au PI Tr Infra à Spich comme poseur de lignes

01/08/98 : Passe au PI Tr Infra à Spich comme Employé Srt-Magasinier S4

10/10/02 : Décès de mon épouse. Je deviens veuf avec la fin des FBA, en pleine période de retour vers la Belgique.

01/09/03 : Fin des FBA – Passe au BN QG-QRE/Mess 4100 à Evere aux services généraux, et occupera le rôle d'aide magasinier-plongeur.

01/01/12 : Mise à la pension et devient membre de la FRME.

Remerciements adressés à notre ami Eugène Virlée

Cher membre,

Voici le texte de la lettre envoyée par notre secrétaire à notre ami Eugène Virlée, ancien commissaire de la section « Georges At-tout » quelques jours après l'assemblée générale (AG) tenue le 22 mars, AG au cours de laquelle Eugène n'a plus été réélu.



Cher Eugène,

Au nom de la section de Namur, de son Président, de son comité et de tous les membres et amis, je voudrais te remercier de tout ce que tu as fait, tout au long des très nombreuses années de présence active au sein de la section, comme membre et commissaire dévoué. Nous te souhaitons un heureux avenir. Nous espérons te revoir le plus souvent possible parmi tous tes amis de la section.

A ce petit mot était jointe une carte dont voici le contenu (l'auteur est Chris Gallatin).

Que signifie vraiment « Merci » ... ?

« Merci » est l'un de ces mots merveilleux qu'on utilise pour exprimer une gratitude particulière. Mais ce mot implique souvent bien davantage ...

Quand il vient du fond du cœur, né de sentiments délicats et de pensées particulières, « merci » signifie bien des choses.

« Merci » signifie que ...

*tu prends le temps de montrer que tu n'es pas indifférent
grâce à toi, ma journée a été bonne
grâce à toi, toutes mes journées sont tellement meilleures*

« Merci » signifie que ...

*grâce à toi, je me sens si bien
et que j'aimerais pouvoir te rendre la pareille*

« Merci » signifie ...

tu n'aurais pas dû, mais je t'en sais infiniment gré

« Merci » signifie ...

que tu as fait quelque chose de spécial que je n'oublierai jamais

Pour 2015

Suite à l'Assemblée Générale du 17 Mai 2014 à BRUXELLES, le prix des cotisations reste inchangé 10 € à régler dans le courant du 1^{er} trimestre 2015 sur le compte de la section **BE90.0000.7933.9532**.

Dotation de Naissance :

Cette dotation est sous forme d'un compte d'Épargne établi au nom de l'enfant. Un extrait d'acte de naissance, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « dotation de naissance » endéans les 90 jours qui suivent la naissance. Le carnet d'épargne sera remis par la section aux parents.

1 an (2 cotisations)	20 €
3 ans	30 €
5 ans	50 €

Indemnité de Décès :

Un extrait d'acte de décès, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « indemnité de décès » endéans les 90 jours qui suivent le décès. La somme est remise par la section à la personne physique qui a réellement supporté les frais de funérailles.

5 ans	50 €
10 ans	75 €
15 ans	100 €
20 ans	125 €
25 ans	150 €

La famille qui le souhaite peut acquérir via la section une plaque tombale au prix de 12.50 €. La plaque sera remise par la section.



La F.R.M.E.

Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs organise :

Le samedi 27 Septembre 2014, la visite de la Citadelle de Dinant



Le transport est à charge des participants
Rendez-vous Chemin de la Citadelle (voir point B sur le plan ci-joint)
devant l'entrée (point A) pour tous à 09 Hr 45

Programme de la journée :

10 Hr 15 Visite avec guide + visite libre « Espace 1914 ».
11 Hr 50 Descente en téléphérique (+/- 2 minutes).
12 Hr 00 Repas au restaurant « La Citadelle ».

Vin Blanc Cassis
Rôti de Dindonneau Sauce Sambre et Meuse
Gâteau Glacé
Eau Vin Café compris

14 Hr 30 Visite de la Maison « Adolphe SAX ».
15 Hr 00 Remontée en téléphérique.
15 Hr 15 Verre de l'Amitié au « Canon ».
16 Hr 00 Fin de l'Activité.

INSCRIPTIONS au prix de 30 €

Auprès de José FISCHER
Tél : 061 31 26 53
GSM : 0496 20 19 39
Réservation au plus tard pour le 12 septembre

Seul le paiement fait foi d'inscription

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

En référence : **Visite du 27 Septembre, votre nom, le nombre de participant(s)**

A 9 Km de l'autoroute E411 Bruxelles – Luxembourg sortie N°20 (Achêne) direction N97 Philippeville Dinant arrivée à Dinant prendre Rue Saint Jacques, Chemin d'Herbuchenne et Chemin de la Citadelle

Parking gratuit au bout du Chemin de la Citadelle



Histoire de la citadelle

Accrochée à son éperon rocheux, surplombant la Ville de Dinant, la Citadelle est aménagée en musée d'armes et d'histoire depuis plus d'un siècle. Deuxième ville de la Principauté de Liège au moyen-âge, la cité des "Copères" était fière de sa "dinanderie", le travail du cuivre, et a été associée à la Hanse germanique.

Atteindre l'inaccessible !

Pour monter à l'assaut de la Citadelle de Dinant, le visiteur a le choix entre gravir l'escalier (daté de 1577) aux 408 marches et/ou emprunter le téléphérique de 1956 (rénové en 1997) pour apprécier un paysage époustouflant sur la Ville de Dinant.

Un grand parking, à l'arrière de la Citadelle, est accessible par le plateau et peut accueillir 150 véhicules sans engorger la Ville de Dinant ni payer de parcimètre.

Traverser les couloirs du temps...

En parcourant la Citadelle « hollandaise » de l'intérieur, les visiteurs apprécient l'histoire de Dinant en traversant les couloirs du temps, au propre comme au figuré : le Sac de Dinant par Charles le Téméraire et ses troupes en 1466, la construction des fortifications de la ville par Vauban, le génial ingénieur architecte de Louis XIV, les combats à la baïonnette entre soldats français et allemands et le massacre de 674 civils en août 1914... Après un court séjour en prison pour visiter les prisonniers d'un régiment disciplinaire, ils échapperont à la guillotine...

A 100 m au-dessus de la Meuse, on abordera un merveilleux paysage à couper le souffle...

Ils découvriront des scènes de la vie de garnison hollandaise (forge, cuisine, boulangerie) et se mettront dans la peau d'un « poilu » de la « Grande Guerre » dans sa tranchée pour traverser l'abri effondré... Renversant !



Wallonie

Avec le soutien
de la Wallonie



Services immobiliers (vente, locat, expertises, gest)

Chaussée de Louvain, 95

5310 Eghezée

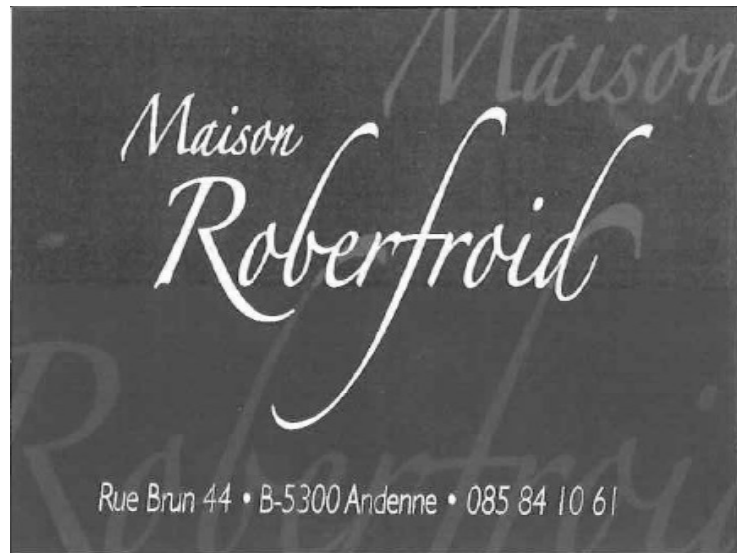
Tel : 081/54.94.35

Gérant : Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

SLt (R) opérationnel au Bn ChCh (ISTAR Gp)

Conditions spéciales pour les membres FRME !



Brasserie - Restaurant
Brasserie de l'Hôtel de
Ville
à Jambes
Av Jean Materne 152
081/30 09 33

Un deuxième jeudi du mois exceptionnel, à Virtan...

Il est de moments si importants dans la vie que la routine laisse volontiers la place à l'**exception(nel)**...

En ce deuxième jeudi du mois de mai, traditionnellement réservé, comme chaque deuxième jeudi à la réunion mensuelle de notre section namuroise de la FRME, nous avons choisi de répondre favorablement à l'invitation de notre ami Max Baudelet et des Autorités de la ville de **Virton (Viertan en gaumais)** à participer à la cérémonie qui marque le 69e anniversaire du « jour V ».

Nous sommes donc **le 8 mai**, date retenue « en Occident » pour commémorer la signature du document consacrant la capitulation allemande en 1945.

Une délégation importante (dix membres) de notre section est présente et, dès **09 Hr 30**, accompagne les personnalités de la ville et les membres et drapeaux des associations patriotiques à une première cérémonie d'**hommage**, au monument commémoratif des victimes des deux guerres mondiales, **au cimetière communal**.

Dès **10 Hr**, ce sont les Autorités ecclésiastiques qui nous accueillent en l'**église Décanales** Saint Laurent de Virton. Cette cérémonie religieuse est empreinte de recueillement et d'émotions fortes, en présence aussi de très nombreux enfants des écoles et de leurs professeurs qui, les uns par des chants, d'autres par des intentions de prières font vibrer toute l'assemblée, par des messages de **paix**, de **rêve** à des jours meilleurs, de **tolérance** et de **liberté**, au-delà des frontières et des horizons :

« Vienne, vienne, la colombe et son rameau d'olivier »

« Dans nos cœurs et dans ce monde où **la paix reste à gagner** »

La joie est encore plus grande lorsqu'accompagnée par une jeune guitariste de talent, toute l'assemblée reprend en cœur un retentissant **chant d'espoir** israélien, rythmé par des battements de main des enfants des écoles, au grand bonheur de leur maîtresse de chant :

« Evenou Shalom, Evenou Shalom, la paix soit avec toi »

Vient alors un moment plus solennel encore, avec la **bénédition du nouveau drapeau** de la FRME, porté fièrement par Maxime Hermand, un jeune membre de notre association, entouré de parrain et marraine.

Parrain et marraine retournent ensuite humblement à leur place. Maxime reprend la sienne, au milieu de tous les autres porte-étendards, **fiers** de voir leur groupe grandir encore un peu. Tous sont conscients toutefois, comme toute l'assemblée, qu'un moment **inoubliable** vient de se passer, un moment qui restera longtemps **gravé dans nos esprits**.

C'est alors une vibrante **Brabançonne** qui résonne dans ce haut lieu de Paix et de recueillement, chantée à cœur vaillant par toute l'assemblée.

C'est aussi le moment choisi par les drapeaux, les Autorités, les délégations, les membres des Associations, les écoliers et tous les fidèles pour prendre, ensemble, le chemin de l'hôtel de ville, pour le dépôt de fleurs au Monument aux Morts.



En arc de cercle, debout, face au **Monument aux Morts**...

Règne un silence « lourd », de respect profond. C'est comme si toute la ville se souvenait, se recueillait. Pas un bruit, pas un mouvement...

Monsieur François Culot, Maire de la ville et monsieur Max Baudalet, Président des Associations patriotiques de Virton s'avancent vers le monument et y déposent les **gerbes de fleurs**. Les drapeaux s'inclinent lorsque la sonnerie « Aux Champs » vient rompre le silence, comme un message d'hommage et comme un cri d'espoir du « **PLUS JAMAIS CELA** ».

Virton se souvient.

Ce souvenir est plus fort encore lorsque, dans les salons de l'hôtel de ville, Monsieur le Maire nous fait **partager son savoir**, comme un professeur ses connaissances et sa science, de manière pédagogique. Il nous explique les motifs de cette journée du 8 mai. C'est donc tout à coup plus clair... Les visages des enfants des écoles montrent combien ils sont attentifs aux explications. Leur regard indique combien ils sont fiers d'être présents et, comme les adultes, contents d'avoir appris quelque chose d'important de notre Histoire.

Partageant le verre de l'amitié, nous sommes aussi invités par madame la Directrice de l'Athénée Royal Nestor Outer à assister au vernissage de l'exposition réalisée par des élèves de l'athénée, intitulée « Au-delà des tranchées ».

Ce vernissage est précédé d'une nouvelle **cérémonie** de souvenir, **dans la cour de l'école**. En effet, sur le mur de l'escalier menant aux salles de cours se trouve un **monument** reprenant les identités de citoyens de Virton ayant payé de leur vie le prix de NOTRE liberté. Ces escaliers ont été et sont encore foulés chaque jour par des milliers de pieds, ... Le monument est à ce point si proche qu'il en est devenu presque oublié, si lointain, ... visible mais **que plus personne ne regardait** ...

A l'initiative d'un élève, soutenu par le corps enseignant et la Directrice, l'Athénée Royal a voulu **rendre une juste valeur à ces héros** dont les noms sont gravés dans le granit : la valeur du souvenir, dans un devoir de mémoire que notre liberté d'aujourd'hui doit à ces personnes. Aidé et encouragé par ses amis et collègues, **Maxime Hermand** se lance alors dans un travail de longue haleine, recherchant les identités et les coordonnées des proches, afin de mieux **nous faire connaître leurs héros disparus**.

En ce 8 mai 2014, **quel bel hommage** que celui rendu par des jeunes élèves à ces Anciens, morts pour nous, que d'une fois encore citer leurs noms et prénoms, haut et fort, dans la cour de l'école, face au Monument et entourés de très nombreux autres élèves. Les regards sereins de tous ces jeunes réunis autour de leur Directrice et de Maxime Hermand trahissent toutefois **une immense fierté**, à juste titre, d'**être acteur** à ce point dans cet hommage loyal.

Un **hommage loyal**, encore plus fort et plus poignant lorsqu'après avoir épinglé sur une carte de Belgique et de France, des étiquettes avec les noms de ces vaillants soldats, là où ils rendu leur dernier soupir, les élèves entonnèrent « A Capella » les Hymnes Nationaux Belges et Français.



C'est donc à cet hommage que les membres de notre section ont participé, en ce jour anniversaire. C'est avec sérénité que nous sommes rentrés vers Namur, Bertrix ou Saint Mard. La sérénité de celles et ceux qui savent qu'aujourd'hui, il y a, aussi « du côté de » Virton comme ailleurs en Belgique, **des jeunes et moins jeunes qui ont à cœur de penser à leurs Anciens.**

C'est avec force que **nous voulons remercier** les Autorités et personnalités qui nous ont permis de partager ces moments de souvenirs.

C'est aussi avec force qu'en guise d'encouragements à continuer sur cette voie, **nous voulons aussi remercier** tous les élèves et adolescents ainsi que toutes celles et ceux qui les ont soutenus, qui ont participé aux travaux de recherches, dans le cadre de ce devoir de mémoire.



TARIF de l'Équipement F.R.M.E.

Tenue F.R.M.E. :

Insigne de boutonnière (membre)	04.00 €
Insigne de béret	13.00 €
Badge de poche (feutre)	05.50 €
Cravate	15.00 €
Épingle de cravate	07.00 €
Béret F.R.M.E.	15.00 €

Nouveauté :

Une chemise avec logo brodé de la F.R.M.E. entre 27.00 & 32.00 €

Pour les membres du comité :

Brassard F.R.M.E.	16.50 €
Etoile dorée ou argentée	01.00 €

Divers :

Plaque tombale « A notre frère d'armes »	13.00 €
Crest F.R.M.E.	28.00 €
Autocollant F.R.M.E.	00.50 €

Toute demande de matériel doit être adressée à notre trésorier José FISCHER soit par :

Tel 061 31 26 53
GSM 0496 20 19 39

Le paiement doit être effectué lors de la commande sur le N° de compte de la section

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

BIC : BPOTBEB1

Les éventuels frais de port seront à charge du demandeur.

Ces prix sont en fonction de ceux du fournisseur, donc susceptibles d'être modifiés sans avertissement.

Où était notre Drapeau ?

20 ans déjà, mais le souvenir de l'assassinat de nos 10 Paras reste à jamais gravé dans notre mémoire en ce 11 avril. Accompagné par Deux membres de notre Sec, nous sommes présents en l'église de Flawinne pour une messe commémorative présidée par le Padre Quertemont, de l'Aumônier Général et du Vicaire de la paroisse.

Sentiment d'émotion, de respect et de recueillement au sein de cette assemblée présente en nombre et sans oublier nos 27 Porte-drapeaux.

A noter pour la première fois, les chorales de l'Amicale Cdo et d'une Sec. de jeunes Cdo chantent avec brio pendant la préparation à l'Eucharistie.

Le Last-Post et la Brabançonne mettent fin à cette partie de l'avant-midi.

Dès le début de l'après-midi, nous sommes présents également sur le parade-ground pour une cérémonie plus militaire et par les discours des autorités tant militaires que civils et les dépôts de fleurs terminent cette journée pleine d'émotion.

A tous, une petite pensée pour eux et leurs familles.



Ce samedi 03/05, trois de nos membres et notre fidèle drapeau se rendent dans la commune de Couvin pour un hommage au "**Mémorial Lt.Gen. Piron**" (enfant du pays).

Dès 1400 hr, sous la conduite de la fanfare locale, les 06 drapeaux dont 02 français et suivis des autorités et autres participants défilent vers les monuments patriotiques de la ville où est organisé un dépôt de fleurs par les idylles de Couvin.

De nouveau en cortège, nous nous rendons vers le côté de l'église où une plaque met en évidence les noms des disparus morts pour la liberté de cette commune.

Et pour terminer, nous nous rendons un peu à l'écart du centre-ville où après un discours du maire, sera servi le traditionnel verre de l'amitié.

Pour ce jeudi 08 mai, notre Drapeau accompagné par 05 membres du comité et d'un autre membre sommes à Virton.

Dès 0930 hrs, nous sommes déjà au cimetière communal près du carré des combattants 14-18 et 40-45 pour une minute de silence.

De suite, nous nous déplaçons vers l'église pour une messe célébrée en l'honneur des morts des deux guerres ainsi que pour la bénédiction du nouveau Drapeau Sec. Virton (FRME).

En cortège, les 11 Drapeaux, les idylles de la ville, les délégations patriotiques, les écoliers et autres anonymes sont recueillis devant le monument aux morts pour un dépôt de fleurs et entendre la sonnerie "Aux Champs".

Enfin en guise de conclusion, le maire invite toutes et tous au vin d'honneur en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Bien belle journée.





Ce samedi 09/05,

Notre Drapeau accompagné d'un membre du comité se rendent à Yvoir (Dinant).

Du côté gauche en venant de Namur, 07 Porte-Drapeaux, divers échevins, les délégations patriotiques, les autorités civiles et aussi très important la participation de plusieurs classes d'élèves de l'entité sont présents.

Tous rendent hommage, par un dépôt de fleurs, aux victimes du 5 Rgt ChA qui ont défendus un pont fasse à l'envahisseur Allemands.

De l'autre côté de la Meuse, hommage est aussi rendu aux soldats du Gn morts aux combats et en particulier au Lt De Wispe-laere qui dans un acte de bravoure fit sauter ce pont ce qui empêcha la traversée de la Meuse par les Allemands.

Petit discours et un dépôt de gerbe clôturent cette manifestation bien sûr suivie par bon nombres de Géniaques, de ChA et de diverses délégations patriotiques.

Ce dimanche 11/05, notre Drapeau et un de nos membres sommes sur les hauteurs de Namur à TEMPLoux.

Vu le très mauvais temps, nous nous dirigeons directement dans le chœur de l'église St. Hilaire pour une messe célébrée en mémoire des victimes des deux guerres.

06 Porte-Drapeaux, la chorale de la paroisse et un petit nombre de paroissiens font l'honneur d'assister à cet office. Last-Post et Brabançonne clôturent la partie religieuse de cette messe.

Dès la sortie, les Porte-Drapeaux et quelques personnes sont présent au monument dédié aux morts pour un dépôt de gerbe suivit par une lecture des noms des personnes militaires et civiles morts pour la Patrie pendant les deux guerres.

Je ne peux continuer cette manifestation qui se dirige vers le cimetière de la commune (Chemin de Moustier) pour un nouveau dépôt de fleurs qui termine cet hommage.



Du beau soleil ce dimanche 1er juin 2014 pour rendre hommage (organisé par les ChA) aux victimes tombées lors des bombardements du 12&13 Mai 40 ici au village de Temploux. Dès 0915 Hrs, mise en place devant la salle St. Hilaire de 25 Porte-Drapeaux, suivis des autorités civiles et militaires pour un court déplacement vers l'église.

Dépôt de fleurs, sonneries et hymnes nationaux au monument situé dans la cour de l'église terminent la première partie de cet hommage.

Vient ensuite, une messe qui est dite pour les ChA, les artilleurs français, les soldats de Gn et Zouaves tombés lors de ces combats dans le village.

Pour une autre partie de cette cérémonie (Namur), je cède le relais à un de nos commissaires afin qu'il représente notre Sec. dans le jardin du Maïeur.

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

AOUT

- 1 MERCIER Marc
- 2 ANTOINE Alain
- 4 OGER Daniel
- 5 LIMBOURG Jean-Marc
- 7 CHARLES Mariette, PIROTTE Jean-Marc
- 8 HUBERT Alain, VISSERS Gérard
- 9 QUICK René
- 11 MOTTE David
- 13 FREDERIC Albert, SORNASSE Philippe
- 14 LOOCKX Bernadina
- 16 RAES Raymond, TRUFIN Raymond
- 20 DESPRET Bruno
- 21 BARCY Vincent, ROLAND Léon
- 23 BASSELIER Kurt
- 24 MAQUA Paul, MASSOIN Dany
- 25 CHYZY Louis, DE BOECK Bruno
- 28 PAQUAY Louis
- 31 DELVAUX Christian

SEPTEMBRE

- 2 HENRARD André
- 4 THEYS Félicien, VAILLANT Léon, VERHAEGEN Jean-Pol
- 6 PATTYN Roger
- 7 NOE Annie
- 9 MAEYENS Roger
- 10 BARBIER Richard, WILLEMS Eliane
- 11 GOS Blanche, BONTIUS Emile, D'AQUINO Raffaele
- 17 JOIRE Pascal
- 18 DEVILLE Patrick, ROELANDTS Bernard
- 29 BANNEUX Michel

OCTOBRE

- 2 DUMEUNIER Eloïse, FRERE Fernand, GHENNE Christophe
- 3 DEVILLE Jean
- 4 MONFILS Henri
- 6 ANDRIES Jacques, BOLLEN Jean-Jacques, MORAIN José, NOEL Mickaël, WILSKI Micha
- 9 BRADEFER Marcel
- 11 D'AMBROSIO Alain, MICHEL Jean, SOBOTA Eugénius
- 13 DURIEUX Christelle
- 14 CHARLES fortuné
- 15 DELIS Robert
- 17 NOE Henry
- 23 DURVIAUX Alain
- 24 HELLEMANS Joseph
- 25 STANDAERT Serge
- 26 DE KEYSER Raymond, LENOIR Robert
- 27 AUSSEMS Christine



JOYEUX
ANNIVERSAIRE

Ecusson de notre Section

Lors de notre édition précédente est apparu sur notre couverture un nouveau logo. C'est notre blason de section qui a été créé par un de nos nouveaux membres Jean-Louis GILSON et nous l'en remercions vivement.

Nous vous le présentons hélas en noir et blanc car nous ne pouvons pas hormis la couverture publier en couleur.



